L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS
Bureaux 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLEANS;
MERCREDI MATIN, 27 JUIN.

## FEUILLETON.

# LE MARI EMBAUMÉ

Souvenirs d'un page de M. de Vendôme,

PAR

PAUL FÉVAL.

II.

COMMENT MAITRE POL SE PÉRIT D'ELIANE.

(Suite.)

Pour ne pas mentir cependant, au vice de leur origine, tous ces princes de contrebande afi[...] chaient de terribles travers, le dernier surtout et le plus illustre, dont la vie privée ne se pourrait point raconter.

César de Vendôme, «César Monsieur,» comme on l'appelait encore en 1630, n'allait peut-être pas jusque là. A part l'abus des sept péchés capitaux et de leurs annexes, il vivait comme un honnête homme. Il était grand seigneur à sa manière, et l'accusation d'avarice portée contre sa race retombe devant sa notoire insouciance et l'abus de ses prodigalités.

Guézevern lui répondit avec une grande affectation de respect.

—Votre Altesse a la bonté de me donner tous les soins d'excellents conseils.

Le regard endormi de César prit une expression d'inquiétude. Il craignait la raillerie comme le feu.

—Explique-toi, Breton, bretonnant, grommela-t-il, ou gare à tes oreilles!

D'ordinaire, maître Pol acceptait ces façons sans sourciller. Aujourd'hui, il baissa les yeux en rougissant.

—Ventre saint gris! s'écria César, qui tu te fâches, tu es amoureux!

De rouge qu'il était, maître Pol devint tout pâle.

—Voilà que je passe mes dix-huit ans, murmura-t-il, où j'aimerais être traité en gentilhomme.

Pour le coup, César fut sur le point de se mettre en colère; c'était un homme d'habitude. Il but une large lampée, ce qui le calma d'autant.

—Vit-on jamais colique pareille! reprit-il comme si de rien n'eût été. Verse à boire, ami Guézevern. Tu es gentilhomme, ou que Dieu me punisse! cousin de Rieux, cousin de Pardaillan. On fera quelque chose de toi, si tu veux réformer ta vie: ne plus jouer, ne plus jurer, ne plus boire et ne plus faire l'amour. Sangdieu! je m'en souviens bien! voilà les conseils que je te donnais l'autre soir!

Maître Pol s'inclina gravement: le duc poursuivit:

—Mais à quelle diable de sauce m'avez-vous mis la nuit dernière, monsieur le gentilhomme! Ai-je rêvé que nous avons porté une donzelle à la guérdinaine tous les deux?

—Oui, monseigneur, répondit péremptoirement Guézevern, vous avez rêvé cela.

Le duc le menaça du doigt.

—Prends garde!......fit-il.

Il ajouta:

—Ai-je rêvé aussi que tu m'as parlé d'un remède contre la colique!

—Monseigneur, pour cela, non. Yves Kerbras, le palefrenier de feu monsieur mon père, avait un bien bon remède: Prenez une pinte de brandevin, deux livres de bœuf avec l'os à moëlle, du poivre, du sel, de la rue, du plantain, de l'herbe à cinq coutures, trois gousses d'ail, de la corne de cerf rapée et tamisée, deux touffes de cochléaria, du thym ou, si vous n'en avez, de la sariette ou du serpolet, un scrupule d'antimoine et le foie d'une tanche.

Faites bouillir sept heures à petit feu, levez et passez, ajoutez deux gobelets de vin blanc et demi-livre de présure fermentée avec fleurs de tilleul et bourgeons de pin. Mettez macérer quatre heures, puis battez au balai qui fait la crême fouettée en laissant tomber tout doucement des poudres de lycopode ou, si vous n'avez, de l'écorce à tannet pilée bien menu. Repassez, émiettez du pain de ménage que vous menêz avec des mouches cantharides bien séchées et faites tremper jusqu'à l'heure du matin où vous avez coutume de donner l'avoine....

—Comment! l'avoine! interrompit César, qui, jusqu'alors, avait écouté pieusement. Est-ce à moi que tu parles, maraud?

—Hier au soir, acheva le page, j'avais dit à monseigneur que le secret d'Yves Kerbras était pour les chevaux qui avaient mangé trop de vert.

Un valet entra et annonça:

—Monsieur le grand prieur de France!

Guézevern saisit cette occasion pour s'esquiver et gagna tout d'un temps le logis de dame Honorée de Guézevern-Pardaillan, maîtresse de la poste du couvent des Capucines.

C'était une bonne béguine, rose, grasse, fraîche et qui ne semblait point se mourir d'abstinence.

—Madame ma tante, lui dit maître Pol après avoir baisé une main blanche et potelée qu'on lui tendait, je viens vous confier le cas difficile où je me suis mis.....

—Si c'est pour payer encore vos dettes, méchant sujet, l'interrompit madame Honorée, vous aurez beau dire!

—Point! point! s'écria maître Pol. Plût à Dieu qu'il ne s'agît que de cela!

—Comment! plut à Dieu! Est-ce quelque chose de pire?

—Madame ma tante, vous en jugerez, car j'ai fait dessein de ne vous rien cacher. J'ai grande confiance en vous.

Maître Pol prit un air modeste et ajouta:

—Je me trouve avoir adopté un enfant.

La bonne dame joignit les mains et murmura:

—A son âge! Où allons-nous, Seigneur Jésus!

Puis avec colère:

—Bambin que vous êtes, ne pouviez-vous attendre à voir la barbe vous pousser au menton?

Maître Pol baissa les yeux et répliqua:

—Je dirai moi aussi: Jésus Dieu, madame ma tante! Il me paraît que vous y entendez malice. Donc, expliquons-nous, s'il vous plait. L'enfant que j'ai adopté était tout fait.

La béguine avait un éventail qu'elle mit au-devant de ses yeux.

—Monsieur mon neveu ordonna-t-elle sévèrement, ne prononcez aucune parole que je ne puisse entendre!

—Merci de moi, ma tante; vous entendez trop bien, et vous cachez vos beaux yeux pour qu'on ne les voie point sourire. Ne sais-je pas que vous êtes la meilleure comme la plus jolie?

L'éventail tomba pour servir à un petit geste menaçant, mais souriant.

Maître Pol n'était pas un Breton si bretonnant que M. de Vendôme voulait bien le dire.

De fait, quelques années en-çà, ce mot: «La plus jolie» aurait fort bien pu être appliqué à dame Honorée.

Et quant à cet autre mot: "la meilleure," c'était, en vérité, une brave et digne dame. Les créanciers de maître Pol le savaient bien.

—Voyons, fit-elle, expliquez-vous. Qu'est-ce que c'est que cette nouvelle folie?

—Ce n'est pas une folie du tout, madame ma tante, repartit le page. Ecoutez-moi seulement et vous verrez. Je suis dans une maison de perdition, ici, chez M. le duc.

—A qui le dites-vous, mon neveu!

—Officiers, pages, valets, tout le monde y suit l'exemple du maître.....

—Et vous tout le premier, malheureux enfant!

—Dans un pareil repaire, que voulez-vous qu'un pauvre garçon comme moi fasse d'une innocente?

—Ah! l'interrompit madame Honorée, c'est une enfant du sexe féminin.

—Belle comme une nichée d'amours.

—La beauté est un don fatal! soupira la béguine.

—Vous devez le savoir, ma tante, dit tout bas maître Pol, qui lui baisa le bout des doigts galamment.

—Est-elle au maillot?

—Pas tout à fait..... mais ne m'interrompez plus, car M. de Vendôme pourrait me rappeler, et je tâche de remplir près de lui mon devoir de mon mieux....

—Bien vous faites, mon neveu.... quel âge a-t-elle?

Au lieu de répondre, maître Pol poursuivit avec volubilité:

—C'est une âme à sauver, ni plus ni moins. Dans cette maison-là, il n'y a pas un coin qui n'appartienne à l'enfer. Si vous saviez.... Mais le ciel me préserve d'offenser la chasteté de vos oreilles! Je me suis dit tout de suite: il y a un ange tout près de ce purgatoire. A deux pas de ce tophet d'iniquités, il y a un pur et virginal tabernacle.... Comme quoi, madame ma tante, il faut me relever de mon adoption et prendre ma petite fille pour vôtre.... c'est la loi de Dieu qui le veut!

Dame Honorée, la bonne chrétienne, était plus qu'à demi-convaincue. Néanmoins, elle ne dit ni oui ni non. Elle voulut voir l'enfant que son neveu avait recueilli, la nuit, dans les rues de Paris, en courant le guilledou avec M. de Vendôme.

Maître Pol ne fut pas déconcerté le moins du monde. Seulement, quand dame Honorée lui dit:

—Allons, mon neveu, apportez-la moi.

Il répondit:

—Oui bien, ma tante, nous allons vous l'amener sur l'heure.

Et, par le fait, après une absence de quelques instants, il parut dans l'oratoire de sa tante avec cette grande et belle jeune fille de treize ans, qui paraissait en avoir quinze.

A sa vue, la dame Honorée de Guezevern-Pardaillan recula, stupéfaite et scandalisée.

—Neveu, dit-elle en se signant et avec une indignation profonde, en es-tu à ce point de perversité! as-tu voulu te moquer de ta meilleure amie?

Maître Pol, cette fois, lui répondit gravement et en la regardant aux yeux:

—Madame ma tante, je fais ce matin avec vous ce que je ferais avec ma noble et chère mère, si le pays de Quimper n'était au bout du monde; je vous ai dit la vérité: j'ai adopté cette enfant, et par le nom de Dieu, elle ne sera point abandonnée! Vous êtes seule, ses parents sont morts. Je la crois pure, je la crois noble. La Providence la jette dans vos bras, il ne faut jamais, madame, refuser ce que donne la Providence.

—Jésus! Jésus! murmura la béguine, je ne t'avais jamais vu ainsi, Pol, mon neveu. Te voilà un homme, assurément, et tu parles comme un livre...... mais qui me répondra de cette jolie fille-là?

Ce disant, elle tourna ses yeux vers Eliane qui avait les paupières baissées, mais la tête haute. Eliane était très pâle. Son pauvre cœur battait bien fort dans sa poitrine, car elle avait honte et frayeur.

—Madame ma tante, répliqua le page, elle soupire, vous voyez bien cela, car vous avez encore vos yeux de femme. Ne l'humiliez pas aujourd'hui, puisque vous l'aimerez demain. Ne laissez rien dans son âme que le souvenir de votre bonté et de votre confiance.... Regardez madame ma tante, Eliane, je vous prie.

La jeune fille obéit, et ses paupières, en s'ouvrant, laissèrent couler deux belles larmes.

Dame Honorée lui tendit la main.

—Venez çà, mignonne, lui dit-elle, et n'ayez point frayeur.

Les genoux d'Eliane fléchirent et sa tête charmante, comme si elle eût cherché un abri, toucha le sein de la bonne dame.

—Affaire conclue! s'écria le page qui se détourna pour essuyer d'un revers de main ses yeux mouillés.

Dame Honorée qui effleurait d'un baiser le front d'Eliane, se redressa, prise d'un reste de défiance.

C'est bien! fit maître Pol qui riait pour cacher son attendrissement, vous n'attendez pas à demain, madame ma tante. Vous l'aimez dès aujourd'hui.... Or, maintenant, écoutez ce qui me reste à vous dire. Si notre Eliane est dit, comme je vous l'ai fait croire un instant, une fillette de deux ou trois ans, je n'aurais pas eu besoin de vous, ma bonne, ma chère tante, car M. le duc, tout possédé qu'il est par une demi douzaine de démons, a le cœur d'un gentilhomme et ne manque pas encore les petits enfants. Mais il s'agit d'un trésor de beauté qui chaque jour deviendrait de perfection en perfection.

Pour un tel joyau, la maison de M. de Vendôme vaut un peu moins que l'enfer. J'ai donné agi sagement pour la première fois de ma vie, et je me décerne volontiers toute sorte de félicitations.... A vous revoir, madame ma tante, vous êtes une sainte, ni plus ni moins.... à vous revoir, Eliane, pauvre petite sœur, et souvenez-vous qu'à mes amis je dois un ange. J'ai répondu de vous.

Il se dit vivement vers la porte.

—Maître Pol! dit dame Honorée, c'est de vous qu'il faut me répondre!

(A continuer.)

Son regard désigna Eliane dont la tête gracieuse se cachait toujours dans son sein.

Ce bon diable de page vous avait des airs de prince, quand il voulait. Il se redressa et prit la main sur son cœur. Cela valait assurément tous les serments du monde: l'expérience bégueule à poing au moins.

Il [...] avec Eliane et lui [...] pour la laisser mieux. [...] l'avait vu. Dame Honorée n'attendit pas au lendemain pour l'aimer.

[...]

Mais il faut ajouter que dame Honorée, qui avait un cœur d'or, aima Eliane le lendemain bien mieux encore que la veille. Le surlendemain, elle était tout autrement folle de sa fille d'adoption....

[...]

Dame Honorée de Pardaillan Guezevern appartenait à une race méridionale entée sur souche bretonne, dont l'auteur était un cadet de Pardaillan-Montespan, qu'il s'était marié en Bretagne, au temps de la ligue, avec l'unique héritière d'une branche de Guezevern.

Les Guezevern avaient tenu dès longtemps des offices nobles dans la maison des ducs de Mercœur. Ils étaient pauvres. Au contraire, le chef de la famille de Pardaillan, qui avait titre de comte, menait grand état dans le Rouergue, où il était rentré en possession des anciens domaines de sa famille. Maître Pol avait déjà mis l'épée à la main trois ou quatre fois à propos de cet opulent parent. Ses compagnons, en effet, voyant toujours sa bourse plate, avaient coutume de lui dire que si la moitié du Rouergue mourait en temps utile, et les trois quarts aussi de l'évêché de Quimper, il finirait par être riche, comte et peut-être sur ces vieux jours.

Or, il y avait des moments où maître Pol n'entendait pas comme il faut la plaisanterie.

De fait, entre maître Pol et l'opulent héritage de son grand cousin, le comte de Pardaillan, il y avait outre ses frères aînés une liste fort nombreuse de Guezevern de Bretagne et de Pardaillan-Montespan du Rouergue. Il ne s'en faisait pas plus de mauvais sang pour cela.

Naturellement, dame Honorée donna plus d'attention que le page à l'histoire d'Eliane. Elle fit examiner par un héraut d'armes le médaillon portant écusson que la fillette avait au cou. Le héraut rendit, sur parchemin, une belle consultation, où l'écu était compendieusement décrit et blasonné de toutes pièces, et qui concluait en déclarant que vingt-neuf familles de noblesse en France ou en Allemagne, avaient des armoiries presque semblables; trente, en comptant la branche aînée de Pardaillan.

Dame Honorée écrivit à son cousin, le riche comte de ce nom, en la province du Rouergue. Elle n'eut point de réponse.

Dame Honorée voulut interroger elle-même le logeur de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, chez qui la mère d'Eliane était morte. On lui répondit qu'elle devait cinquante et quelques livres tournois, plus la mémoire du médecin qui l'avait assistée. On la connaissait sous le nom de dame Isabelle. De son vivant, elle avait l'air d'une femme de qualité, brisée par le malheur. Ses parents n'étaient pas toujours très cohérents. [...] parlait d'un douaire considérable auquel elle avait droit et de juges qu'elle allait solliciter dans ses absences fréquentes et longues. Quels juges? Nul n'en savait rien. Pendant tout le temps de son séjour à l'auberge, dame Isabelle n'avait reçu personne.

Dame Honorée paya et revint à son logis, où elle reprit l'interrogatoire d'Eliane. La fillette, en vérité, n'en savait pas bien long, et il était manifeste qu'elle ne cachait aucun secret.

Avant de venir à Paris, sa mère et elle demeuraient dans un petit bien de Gascogne, au delà de la ville de Sainte-Affrique; cela ne valait pas beaucoup mieux qu'une ferme, et l'on y vivait pauvrement. A la question qui lui fut faite, de savoir si ses souvenirs ne remontaient pas plus haut que cet indigent logis de campagne, Eliane devint pensive.

—Madame et maîtresse, dit-elle, je ne sais pas si ce sont des rêves ou des souvenirs. Il me semble que j'étais toute petite, dans une grande maison où il y avait des hommes habillés de fer. Le matin, dans mon lit, j'étais éveillée par des fanfares. Les chiens aboyaient dans la cour, et les chevaux piaffaient...... Chaque fois que je voulais parler de ces choses à ma mère, elle m'imposait silence, en pleurant.

Ce fut tout. Dame Honorée, au bout d'une semaine, n'avait plus déjà qu'un désir très modéré de savoir. Savoir c'était s'exposer à perdre Eliane. La famille retrouvée eut réclamé l'enfant. Au bout d'un mois, dame Honorée redoutait les renseignements comme le feu.

Dire qu'Eliane avait pris pied chez elle serait trop peu. Dame Honorée avait besoin d'Eliane; il semblait qu'elle n'eût jamais vécu sans Eliane, ou que du moins elle ne pût désormais vivre sans elle.

L'enfant était une de ces natures douces et à la fois vaillantes qui s'imposent par la continuité de l'attrait. Ses tristesses charmaient comme son sourire; sa gaité se communiquait irrésistiblement. Partout où elle était, elle dominait à l'insu d'elle-même et surtout des autres.

(A continuer.)

### Seule ligne directe pour la France.

Nouvelle ligne de steamers de première classe de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les magnifiques steamers de cette ligne favorite pour le continent, partiront du pier No. 50, North River savoir:

| | | |
|---|---|---|
| LAFAYETTE | Lemarié | 30 juin. |
| NAPOLEON III | Bocandé | 14 juillet. |
| PEREIRE | Duchesne | 28 juillet. |
| VILLE DE PARIS | Surmont | 11 août. |

**Prix du passage en or.**

Première cabine, $135. Seconde cabine, $80, y compris le vin de table pour l'une et l'autre cabine.

Les steamers de cette ligne n'admettent pas de passagers d'entrepont.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, seront pourvus de coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.

Les bagages seront visités par la Douane à bord seulement. A Paris seulement.

Soins médicaux, gratuits.

Pour plus de détails, s'adresser à

GEO. MACKENZIE,
Agent, 12 Broadway.

POUR GALVESTON, INDIANOLA ET LAVACA.

Steamers de la malle des Etats-Unis.

Ligne Morgan.

Départ, VENDREDI, 29 Juin, à 8 heures du matin.

Passage pour Galveston......$21
" " Indianola......26

Le frêt pour Galveston, Indianola et Lavaca aux mêmes taux et aussi bas prix qu'aucun autre steamer partant en même temps. Le frêt est livré à Lavaca par des bateaux d'allège, sans frais extra.

Le steamer

HARLAN,
à basse pression et à aubes,
Commandant John Lewis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus, du pied de la rue St-Joseph.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

I. C. HARRIS, agent,
Au coin des rues Camp et Commune.

Les connaissements sont signés au bureau de l'agent.

Trois steamers de cette ligne transportant les malles des Etats-Unis, partent régulièrement ainsi qu'il est annoncé.

L'huile de charbon n'est reçue à bord quand elle est dans des contenants en ferblanc.

Un steamer de cette ligne partira tous les trois jours pour les susdits ports. 29 juin

Steamers de la Nile-Orléans et de Mobile.

—Départ tous les jours.—

STEAMERS DE LA MALLE DES ETATS-UNIS
LIGNE MORGAN.

POUR MOBILE.

Départ: MERCREDI, 27 juin, à l'arrivée du convoi de 4 heures P. M. du chemin de fer Pontchartrain.

Le frêt est pris pour tous les points sur la rivière Alabama jusqu'à Montgomery.

Le steamer neuf LOUISE,
en fer et à basse pression,
commandant, Jas. Hopkins,
partira ainsi qu'il est dit ci-dessus et transportera les malles des Etats-Unis.

Les connaissements seront signés au bureau de l'agent jusqu'à 3 heures et demie P. M.

Il ne sera pas reçu de frêt après 3 heures et demie P. M.

Le frêt est pris à des taux réduits de beaucoup, d'après le tarif, et les connaissements sont signés pour tous les points indiqués plus haut.

L'huile de charbon n'est reçue que dans des contenants en ferblanc.

I. C. HARRIS,
27 juin—1 Au coin des rues Camp et Commune.

LIGNE DU BORD DE LA MER

Pour la Baie St-Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.

Le beau bateau à vapeur à basse pression CAMELIA, très fin marcheur, capitaine A. P. Boardman, continuera ses voyages comme, suit:

Les LUNDIS, à l'arrivée du convoi de 7½ heures A. M. du chemin de fer Pontchartrain.

Les MARDIS, à l'arrivée du convoi de 9 h. A. M. du chemin de fer Pontchartrain.

Les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 9 h. A. M. du chemin de fer Pontchartrain.

Les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 4 h. P. M. du chemin de fer Pontchartrain.

Au retour, il partira d'OCEAN SPRINGS

Les DIMANCHES SOIR.
Les LUNDIS SOIR.
Les MERCREDIS SOIR.
Les VENDREDIS MATIN.

Le frêt destiné à ce bateau doit être convenablement étiqueté, adressé. (on peut se procurer des étiquettes au bureau de la Compagnie) et envoyé au dépôt du chemin de fer Pontchartrain une heure avant le convoi des passagers.

Les voyages ci-dessus se feront régulièrement à moins que le mauvais temps ou les marées basses n'y mettent obstacle.

Le samedi il ne sera POSITIVEMENT pas reçu de frêt après le départ du convoi de 2 heures P. M.

Pour plus de détails, s'adresser à

COHEN M. SORIA,
19 juin—1m Rue Carondelet, No 10.

POUR LA BAIE St-LOUIS, PASSE CHRISTIAN, MISSISSIPPI CITY, BILOXI et OCEAN SPRINGS ET PASCAGOULA.

Départ, tous les MARDIS et JEUDIS, à l'arrivée du convoi de neuf heures du matin du chemin de fer Pontchartrain.

Tous les SAMEDIS à l'arrivée du convoi de 4 heures le magnifique steamer à basse pression,

CREOLE,
Commandant Charles Walker,

Partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Le MARDI et le SAMEDI, le Creole ira jusqu'à Pascagoula.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

LEACH & PERKINS,
Au coin des rues Carondelet et Gravier.
30 juin—1 m

Pour les Ports, la Quarantaine, Fort Jackson, Pointe à la Hache, [...]

[...]

Pour le frêt ou le passage, s'adresser à bord ou à

JOHN E. HYDE & CO.,
No 125 rue de la Commune.

N. B.—Le bateau commencera à [...]
27 juin

Départ, tous les MARDIS, à [...]
GREY EAGLE [...]

Le GREY EAGLE prendra la place du GEN. QUITMAN à partir du 25 juin [...]

[...] MERCREDIS, à 5 heures du soir, et les SAMEDIS, à [...]

J. H. GARLIN, 23, Old Levee.

P. S.—L'ARISTE pendant des passagers pour tous les points de la côte.

19juin—1m J. S. PAGAUD, agent Consignataire.

# PERKINS & FRIEDLANDER,

Importateurs d'articles de Modes, de Dentelles, Lingerie, Mouchoirs, Broderies, Rubans, Articles pour Robes, [...]

No.......RUE DE CANAL.........
[...]

### EXTRAIT FLUIDE BUCHU

POUR la faiblesse provenant des abus; d'épuisement de la nature, accompagné de symptômes alarmants, parmi lesquels il faut citer l'indisposition à se mouvoir, la perte de la mémoire, l'insomnie, l'horreur de la maladie ou des pressentiments de malheur; une lassitude générale, l'incapacité de profiter des jouissances de la société.

La constitution, une fois qu'elle est atteinte de faiblesse organique, exige le secours de la médecine pour se fortifier; ce fortifiant c'est L'EXTRAIT BUCHU DE HELMBOLD dont la surdose dommageable. Si l'on ne se soumet pas à un traitement, il s'en suit la consomption ou la folie.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold

N'est égalé par aucune autre préparation pour les maladies des POUMONS—la chlorose ou la rétention, la suppression des évacuations habituelles, l'ulcération de l'utérus—enfin toutes les affections auxquelles sont sujettes les femmes, soit qu'elles aient commis des excès ou des imprudences, qu'elles soient âgées ou sur le déclin.

L'Extrait fluide Buchu de Helmbold

—ET—

L'EAU DE ROSE PERFECTIONNÉE

Chasse du système, complètement et à peu de frais, sans presque aucun changement de la diète, sans inconvénient, toutes les maladies qui résultent d'une existence déréglée. Ce spécifique remplace, dans les cas de ce genre, les remèdes désagréables et dangereux connus sous les noms de copahu et mercure.

Servez-vous de l'Extrait fluide de Helmbold

Pour toutes les affections de ces organes—qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes, quelle qu'en soit la cause, quel que ancienneté qu'elles soient. Le fluide est d'un goût et d'une odeur agréable, l'action en est rapide et c'est un meilleur fortifiant que toutes les préparations d'écorce ou de fer.

Les personnes aux constitutions délicates ou délabrées y ont de suite recours.

Le lecteur doit savoir, que quelque léger que soit l'un des maux dont il vient d'être fait mention, sa santé, son intelligence et son bonheur en ressentent l'effet.

Pour toutes ces maladies, il faut un diurétique.

L'Extrait Buchu de Helmbold est le grand diurétique.

Extrait fluide de Salsepareille, concentré, pour purifier le sang, atteint toutes les maladies chroniques provenant de l'impureté du sang—le seul remède efficace pour les scrofules, les douleurs et enflures des os, la teigne, l'ulcération de la gorge et des poumons, les pustules, les boutons sur la figure, les dartres, les érysipèles et toutes les éruptions de la peau.

Embellissement du Teint.

Beaucoup des affections les plus graves qui désolent l'humanité proviennent des impuretés qui s'accumulent dans le sang. De tous les remèdes inventés dans un but de purification, il n'en est pas qui égale

L'Extrait de Salsepareille

DE HELMBOLD,

qui nettoie et renouvelle le sang, rend de la vigueur au système et chasse les humeurs qui donnent naissance aux maladies. Il y a longtemps qu'on cherche un remède de ce genre; et aujourd'hui pour la première fois le public en a un sur lequel il peut compter. L'espace nous manque pour produire les certificats qui en attestent les effets, mais l'essai d'un seul flacon prouvera aux malades qu'il possède des vertus supérieures à tout ce qu'ils ont déjà pris.

Deux cuillerées à bouche de l'Extrait de Salsepareille ajoutées à une pinte d'eau sont égales au LISBON DIET DRINK, et une bouteille est égale à un galon de sirop de salsepareille ou à la décoction.

Ces EXTRAITS sont employés dans l'armée des Etats-Unis dans les hôpitaux d'Etats et les maisons de santé publiques, aussi bien que dans la pratique particulière, et sont considérés comme de précieux remèdes.

Voir les propriétés médicales de Buchu dans les Dispensaires des Etats-Unis.

Voir les importants travaux du Professeur Dewees sur l'ensemble de la médecine.

Voir les observations faites par le célèbre Dr. Physic, de Philadelphie.

Voir les observations faites par le Dr Ephraim McDowell, célèbre médecin et membre du Collège royal des chirurgiens d'Irlande, et publiées dans le journal du royaume de la reine.

Voir la Revue médico-chirurgicale publiée par Benjamin Travers, membre du Collège royal de chirurgiens.

Voir la plupart des meilleurs ouvrages de médecine.

EXTRAIT DE SALSEPAREILLE DE BUCHU

à vendre par tous les pharmaciens.

—Dépôt principal—

Entrepôt de Drogues et de Produits chimiques de

HELMBOLD,

Mov13 594, Broadway, New-York

### HOTEL DE LA GRAND' ILE.

Le bateau à vapeur ST-NICOLAS, neuf et solidement construit, capitaine Harvey, partira de la tête du Canal Harvey, au bout du Steak Landing, Avenue de la Louisiane, tous les SAMEDIS ET MARDIS, à trois heures de l'après-midi pour l'Hôtel de la Grande Ile, Fort Livingston, Barataria et tous les ports intermédiaires pour ses voyageurs et bains pour se rendre à la mer.

Pour le voyage, y compris les repas..........$5 00

L'Hôtel est ouvert et peut recevoir les voyageurs. Il offre tous les avantages d'un établissement de premier ordre—les bains de mer, la pêche, les excursions en bateaux. Entouré de magnifiques chênes verts, on y trouve une retraite agréable pendant la chaleur de la journée.

PRIX.

Pensionnaires à la semaine..........$15
Pensionnaires [...]..........3 par jour
15 juin—1m A. MARGOT JOLY, propriétaire.

HOTEL
DE L'AMERIQUE DU SUD.
No. 36, Rio-Houston street, près Broadway.
Tenu à l'Européenne par A. Léger.

DEJEUNERS de table d'hôte, de 9 h. à 11½ h. Diners de 4 à 6½ h. Chambres meublées de familles et de garçons; Salons de billards, etc.—Prix modérés.

On parle Français, Espagnol et Espagnol. 30mai—6m

HOTEL DE GARÇONS—BAIE St-LOUIS
Tenu par J. H. KREBS.

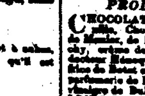

Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public de la Nouvelle-Orléans qu'il a ouvert à la Baie St-Louis une Garçonnière, et il est prêt à recevoir tous ceux qui voudront l'honorer de leur patronage. L'Hôtel est situé en face du Louisiana Wharf et possède tous les accommodements désirables, à un prix modéré.

J. H. KREBS.
16mai—6m

Dépôt de Médicaments patentés français.

PRODUITS CHIMIQUES, &c.

CHOCOLAT DE SANTE, CHOCOLAT à la vanille, Chocolat au Pérou, Chocolat au sirop de ferrugineux de Menier, de Paris. Chocolat digestif aux sels de Vichy, Chocolat à l'Osmazome, Chocolat au Salep de Perse, Chocolat au sirop de Boisin, Pâte pectorale de Regnauld, Pâte de Georgé, Sirop de Lamouroux, de Boisin et de docteur Hémeque, [...] sirop de Flon, Eau de Cologne et parfumerie de Pinaud, Coudray et Société Hygiénique, Pâtes et sirops de Delangrenier, &c. &c. A vendre, à la pharmacie LOUIS CASTEL, angle Dumaine et Bourbon.
1er juin—1m

### Pour 1866.

LES CÉLÈBRES

JUPES-MALAKOFF

ELLIPTIQUES

Ou à double ressorts

DE J. W. BRADLEY

ont universellement reconnues par les dames, dans tout le pays, comme les plus parfaites et les plus agréables qui aient jamais été inventées. Elles sont sans égales pour l'élégance, la légèreté, la durée, le confort et l'économie.

Elles ne se courbent pas et ne se cassent pas comme les jupes à ressorts simples, mais conservent leurs parfaites et excellentes contours plus de deux fois le temps que ne saurait les conserver aucune des jupes qui aient jamais été faites ou qui puissent être faites. Cette invention consiste en deux ressorts elliptiques en acier, ingénieusement disposés et serrés fermement l'un contre l'autre, bord à bord, de manière à former le ressort le plus fort, à plus flexible, le plus élastique et le plus résistant qui ait jamais été employé. La merveilleuse flexibilité de la jupe elliptique et l'agrément qu'elle offre aux dames, se révèlent surtout dans les assemblées ou il y a foule, dans les loges de théâtre, en voiture, dans les wagons de chemins de fer, dans les bancs d'église, dans les fauteuils à la promenade et à la maison, la jupe pouvant se replier de manière à occuper une place aussi exiguë qu'une robe de soie ou de mousseline. Pour les enfants, les fillettes et les jeunes demoiselles, elle est sans rivale. C'est la jupe-malakoff la plus légère, la plus convenable, la plus confortable et la plus économique qui ait jamais été imaginée.

En vente dans tous les magasins de première classe où se vendent des Jupes Malakoff de premier ordre, dans les Etats-Unis entiers, et ailleurs. EN GROS par les seuls propriétaires du brevet et les uniques fabricants.

WESTS, BRADLEY & CAREY,
Entrepôt et Bureau, 97, [...] Street, et 79 et Read Street,
New-York.

Opinions de la presse.

"Cela est véritablement ce qu'il y a de mieux; elle se prête à toute espèce de pression et se double sans se déformer le moins du monde."—Godey's Lady's Book.

"L'Elliptique-Duplex" est la plus grande amélioration qui ait encore été faite dans les Jupes-Malakoff."—Daily Times, de New-York.

"Elles sont sans égales sous le rapport de l'élégance, de l'élasticité, de la durée, du confort et de l'économie."—Daily Herald, de New-York.

L'Elliptique-Duplex est accepté comme le dernier degré de perfection dans les jupes. —New-York Evening Post.

"Elle donne à la toilette la plus ordinaire un cachet qui la rend gracieuse."—London Post.

P. S. Les acheteurs des Jupes-Duplex doivent le examiner pour être sûrs d'avoir le véritable article, le seul qui ait à chaque tige un ressort double. Demandez la Jupe elliptique Duplex de M. J. M. Bradley, qui porte sa marque commerciale en coups, à la ceinture.

# GERMANIA

Compagnie d'Assurances.

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau No 122, rue Gravier, entre St Charles et Camp

Capital $300,000.

Avec privilège de le porter à $500,000.

CETTE Compagnie est prête à assurer contre l'incendie, les risques de Mer, de Terre et de Rivière; elle rend 20 pour cent comptant sur les primes aux taux accordés de la place.

C. F. FORSTER, Vice-Président. D. MICHEL, Président

E. MAIER, Secrétaire.

Directeurs:

[...]

AGENCE D'IMMIGRATION
64, RUE DE L'UNION,
Nlle-Orléans, Louisiane.

M. F. REIMONENQ, annonce aux planteurs de la Louisiane et des Etats voisins, qu'il est chargé de l'agence de maisons de commerce de France et des Grandes Indes, et qu'il est autorisé à signer des à présent à contrats pour l'immigration de travailleurs, tous engagés de l'Inde à des prix modérés. 10mov—1m

Tapis, Rideaux, Nattes, &c.

NOUS avons reçu dernièrement un bel assortiment de Tapis à fleurs, à ramages, telles que celles de laine, de lin, de coton, de jute, [...] de pailles [...] de Tapis de table et autres étoffes, [...] Nous offrons les articles à un grand rabais de prix [...]

A. BROUSSEAU & Co., Importateurs
Mars—6m

AVIS.

LE Dr RANCE, de retour à la Nouvelle-Orléans, recommence l'exercice de sa profession et se livrera d'une manière spéciale au traitement des maladies des femmes et des enfants.

Il a commencé des consultations pour cette SPECIALITE de 8 à 10 heures du matin, rue Royale No 153 [...]

### Etat de la Louisiane.

VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

QU'IL SOIT CONNU que [...] notaire public [...] Salomon [...] dûment commissionné et assermenté dans et pour la paroisse d'Orléans, et la ville de Nouvelle-Orléans susdite, James Longstreet, Francis J. Herron, John P. Dillingham, William C. Graham, Sam De Bow, Thomas P. May et Crawford Williams, composant une majorité du Bureau des Directeurs de la "GRANDE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD ET DE L'OUEST, A LA NOUVELLE-ORLEANS, SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS," lesquels agissant en vertu d'une résolution adoptée à une assemblée spéciale des actionnaires de la dite Compagnie, laquelle assemblée a eu lieu le 12 mai 1866, et a été convoquée à l'effet de prendre en considération la question de savoir s'il ne conviendrait pas d'amender la Charte de la Compagnie de manière à ce qu'elle comprît l'assurance contre les incendies et les risques de mer—ainsi qu'il appert d'une manière plus complète dans la copie certifiée et ci-annexée, de la dite résolution comme partie de cet acte—lesquels comparants déclarent que conformément aux pouvoirs, droits et privilèges accordés par les lois de l'Etat de la Louisiane pour l'organisation de Corporations dans l'Etat, et en vertu de la dite résolution adoptée à la dite assemblée spéciale des dits actionnaires, le 12 mai courant, ils font connaître et déclarent par les présentes, les amendements, additions, changements suivants aux articles de la Charte de la dite Grande Compagnie d'Assurance du Sud et de l'Ouest, à la Nelle-Orléans, sur la vie et contre les accidents, laquelle Charte a été passée pardevant moi, notaire, le 1er mars 1866, savoir—

Le nom et le titre de la corporation, sont, par les présentes, changés en ceux de "GRANDE COMPAGNIE D'ASSURANCE DU SUD ET DE L'OUEST, A LA NOUVELLE-ORLEANS, CONTRE LES INCENDIES, LES RISQUES DE MER ET LES ACCIDENTS." La première section de l'article "deuxième" de la dite charte est amendée de manière à ce qu'elle se lise comme suit:

" Le but de cette Compagnie est déclaré être:

1o—D'assurer la vie et de faire des assurances contre les accidents, la Compagnie se réservant le privilège de faire l'un ou l'autre.

2o—D'assurer les maisons, les magasins, les presses à coton, et toute espèce de bâtisses, meubles, objets, marchandises, machines et autres propriétés contre les pertes ou les avaries occasionnées par l'incendie.

3o—D'assurer les navires et autres bâtiments voyageurs sur mer, les bateaux à vapeur, le frêt, l'or, l'argent les billets de banque, les traites et autres preuves de dette, les commissions, les profits, l'or ou l'argent en barre; contre tous les risques de transport par mer ou par terre, sur les contrats à la grosse et les prêts sur fa[...] cuté; en un mot, d'effectuer toute espèce d'assurance, de la vie, contre les accidents, les incendies, les risques de mer et de rivières.

Et la dite Compagnie pourra se faire réassurer contre tout risque contre lequel elle a assuré et assurera.

Fait et passé, à mon étude, à la Nelle-Orléans, les jours, mois et année ci-dessus, en présence d'Edouard G. Gottschalk et de James Fahey, témoins compétents qui après lecture, signent les présentes avec les dits comparants et moi, notaire.

[Signé]

JAMES LONGSTREET,

| | |
|---|---|
| F. J. HERRON, | J. P. DILLINGHAM, |
| WM. C. GRAHAM, | SAM. DE BOW, |
| T. P. MAY, | C. WILLIAMS, |
| E. G. GOTTSCHALK, | JAS. FAHEY, |

S. MAGNER, notaire public.

Pour copie conforme,

Nelle-Orléans, 30 mai 1866.
S. MAGNER, notaire public.

BUREAU DES HYPOTHEQUES—Le soussigné, député du préposé à l'enregistrement des hypothèques pour la Paroisse et la ville de la Nelle-Orléans, certifie que le susdit amendement de la Charte a été enregistré, aujourd'hui, à son bureau, dans le livre des Sociétés No 6, folio 344.

Nelle-Orléans, 30 mai 1866.
CHAS. E. LENES, Député du Préposé à l'enregistrement
31 mai—4 l. 2 j.—1m

### GRAND CHEMIN DE FER
DE LA NOUVELLE-ORLEANS, DES OPELOUSAS ET DE L'OUEST.

Les convois de passagers partent du DÉPOT, à Alger, tous les matins, à 8 heures, et arrivent à Brashear City à midi.

Ils partent de Brashear City, à 1 heure de l'après-midi et arrivent à Alger à 5 heures du soir.

Le Ferry quittera le wharf, de la ville, près le pied de la rue Canal, tous les matins à 7 heures et demie, et au retour au convoi des passagers.

Les billets d'excursion, seulement ou ils sont dépôt, se vendent à un prix réduit.

Des bateaux à vapeur de première classe vont jusqu'à la Nlle Ibérie et tous les ports intermédiaires du Tèche et se relient journellement aux convois de Brashear City.

Le frêt est reçu au Débarcadère de la Compagnie, en ville, tous les jours, les Dimanches exceptés, pour toutes les stations du chemin de fer et pour tous les ports du Tèche jusqu'à la Nlle Ibérie.

G. W. BAYLEY,
16 juin Ingénieur en chef et Surintendant général

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN
ARRANGEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour: 20 cents.

Pour aller à la station de Gentilly: 15 cents et autant pour revenir.

A dater de DIMANCHE, 1er AVRIL 1866, les convois partiront comme suit:

—Départ des trains—

DE LA VILLE. DU LAC.

[...]

—Arrangement du dimanche—

CHARS A VAPEUR partant de la ville tous les DIMANCHES matin, à quatre heures, au lieu de char à cheval.

Un convoi extra partira de la ville tous les DIMANCHES, à 1 heure de l'après-midi.

A partir du 6 mai, les convois quitteront, de l'une ou de l'autre extrémité du chemin de fer, les DIMANCHES, toutes les demi-heures, de 2 heures de l'après-midi, à 8 heures du soir.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

Prix: 15 cents pour aller et 15 cents revenir.

G. PANDELLY,
avril—6m Surintendant

### B. ANTOGNINI,
FABRICANT DE BILLARDS

Avec coussins à combinaison (brevetés.)

15..........RUE CONTI..........15

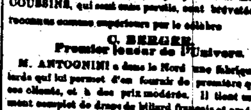

M. ANTOGNINI continue le même genre d'affaires. Tout ce qui concerne les billards se trouve dans son établissement, et entre autres articles des COUSSINS supérieurs à tous ceux employés jusqu'à ce moment. Ces COUSSINS, qui sont sans pareils, sont brevetés et sont reconnus comme supérieurs par le célèbre

C. BERGER,
Premier joueur de l'Univers.

M. ANTOGNINI a dans le Nord une fabrique de billards qui lui permet d'en fournir de première qualité à ses clients, et à des prix modérés. Il tient un assortiment complet de draps de billard français et américain.

Il a des billards en marbre, en ardoise et en bois, au choix des acheteurs, ainsi qu'un nouveau système de billards carrés où l'on peut jouer sur la même table la partie de carambolage, la partie à quatre poches, celle six poches et la poule.

Afin que le public puisse juger par lui-même, M. Antognini a toujours un billard que l'on peut essayer. Il vend aussi des jeux de LOTO complets et tout ce qui sert à fournir les billards.

M. ANTOGNINI ayant visité les meilleures fabriques du Nord, et au courant des derniers perfectionnements peut livrer des billards égaux à ceux confectionnés en ord.

M. ANTOGNINI tient aussi ROULETTES à doubles cylindres et JETONS; Billes et Boules de TEN PIN ALLEY. avril—6m

J. V. GOURDAIN,
Courtier d'Actions, de Billets, de Change et de Propriétés foncières.
Bureau, Passage de la Bourse, No 54,
Entre les rues Bienville et Douane.

IL s'occupe, avec promptitude et à la satisfaction des personnes intéressées, de toutes les affaires qui leur seront confiées.

Il a un montant illimité à prêter, sur hypothèques reposant sur des propriétés foncières situées en ville.
9 juin—1m

### Bureau du Commissaire des Vivres
RUE JULIE No. 188.

Nlle. Orléans, Lne, 14 juin 1866.

DES propositions cachetées en duplicata, accompagnées d'une copie de cette annonce, seront reçues, jusqu'au 30 juin, à midi, pour fournir au département des vivres, mille (1000) barils de farine extra, lesquels devront être livrés, au Dépôt des Vivres, dans la ville de la Nouvelle Orléans, dans les quinze (15) jours qui suivront l'ouverture des propositions et seront examinés avec soin, par l'inspecteur du gouvernement, immédiatement avant qu'ils soient acceptés.

On peut avoir, au dépôt des vivres, dans cette ville, des échantillons de la farine qu'on demande.

Les barils devront être neufs et le haut doit en être doublé.

On donnera la préférence à la farine qui se conserve au Sud.

Les paiements s'effectueront, en monnaie courante sur livraison.

Les propositions devront être adressées au soussigné et endossées "Propositions pour la farine."

A. BECKWITH,
Brev. Brig. Gen. et Surint. des vivres.
15 juin—jusq 30

O. B. GRAHAM & CO,
130..........RUE GRAVIER..........130
Entre les rues Camp et St Charles.

Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—Agents de la "York Street Flax Spinning Company", de Belfast.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qu'ils arrivent par les premiers bâtiments [...] et consistent en—Toile d'Irlande, [...]

MME ALLUARD,
Somnambule,

BIEN connue à la Nouvelle-Orléans pour être l'instrument de la Providence pour les malades qui ont été abandonnés par les médecins, [...] Mme ALLUARD, [...]

Consultations, rue Toulouse, 265, entre Ursulines et Dauphine. 15 avril—6m

MALADIES SECRETES

M. GAUDOS, Pharmacien de l'école de Paris, a l'honneur d'informer le public qu'étant de retour de France, il vient de se procurer tous les produits et remèdes [...]

Opiat et Injection du Dr Ricord.

Ces deux préparations sont les seules employées par le Dr Ricord pour la guérison rapide de la gonorrhée [...]

E. GAUDOS
coin Canal et Bourgogne

### GRANDE COMPAGNIE D'ASSURANCE
Du Sud et de l'Ouest,

CONTRE L'INCENDIE, LES RISQUES DE MER ET DE RIVIERE.

RUE CARONDELET, No 31, COIN COMMUNE.

Capital, - - - $300,000

Avec le privilège de le porter à 1,000,000.

En outre de ses assurances contre les accidents, cette Compagnie est prête (conformément au récent amendement de sa charte) à assurer contre les risques d'incendie, les périls de la mer et de la navigation intérieure, à des prix aussi bas et à des conditions aussi avantageuses qu'aucune compagnie du premier ordre de la Nlle-Orléans.

JAMES LONGSTREET,
Président.

—DIRECTEURS—

| | |
|---|---|
| James Longstreet, | Nouvelle-Orléans. |
| A. C. Graham, président, Première Banque Nationale, | " |
| T. P. May, Trésorier des E. U. | " |
| F. J. Herron, facteur de coton | " |
| Sam. De Bow, " " | " |
| W. C. Graham, " " | " |
| Everett Lane, " " | " |
| J. P. Dillingham, avocat, | " |
| A. O. Ingersoll, Mobile, Alabama, | |
| E. B. Nichols, Galveston, Texas, | |
| Marcus J. Wright, Memphis, Tenn., | |
| Robert E. Lee, Virginie. | |

C. WILLIAMS,
Secrétaire.

### LOTERIE
DE L'ETAT DE L'ALABAMA.

Avec une Charte accordée par la Législature de l'Etat de l'Alabama.

Au profit de l'Université de l'Etat.

CINQUANTE MILLE PIASTRES EN LOTS GAGNANTS.

| | |
|---|---|
| GROS LOT | $15,000 |
| DEUXIEME LOT | [...] |
| TROISIEME LOT | [...] |
| QUATRIEME LOT | [...] |
| CINQUIEME LOT | [...] |
| D'autres lots, s'élevant à | 24,000 |
| TOTAL | $50,000 |

Le premier tirage se fera à Mobile, à l'heure de midi de la Havane, le 7 juillet 1866, sous la surveillance de commissaires assermentés, désignés par le maire de Mobile.

AVIS.

MOBILE, ALA., 1er mai 1866.

La susdite société a déposé entre nos mains une somme suffisante pour payer tous les lots gagnants de cette loterie.

WALSH, SMITH & Co.

On peut également se référer à MARSHALL, SMITH & Co., à la Nouvelle-Orléans.

Les lots gagnants sont payés sur demande.

La magnifique lot gagnant est exposé au magasin de MM. A. B. GRISWOLD & Co., (ci-devant HYDE & GOODRICH), au coin des rues Canal et Royale, Nouvelle Orléans.

On donnera l'argent si le lot n'est pas du goût de l'acheteur.

PRIX DES BILLETS: Billet entier, $10; demi billet, $5; quart de billet, $2 50.

A vendre à tous les bureaux de loterie, à la Nouvelle-Orléans, par le

C. T. HOWARD,
Marchand de billets de loterie, ayant licence, rue du Camp, No 40, N. O.
ou au bureau de poste, boîte 692

Loterie
DE L'ETAT DU KENTUCKY.

MURRY WOOD & CO., directeurs.
GROS LOT......$100,000.

LOTERIE DE L'ETAT DU KENTUCKY.
Classe D.—Pour être tirée à COVINGTON, KY. SAMEDI, 30 JUIN 1866.

Seulement 30,000 numéros......[...] lots.

PLAN.

[...]

—Approximations—

[...]

Billets entiers $24; demi-billet $12; quart de billet $6, huitième de billet $3. [...]

CHAS. T. HOWARD,
Marchand ayant licence,
No 40, rue du Camp,
ou la boîte No 692 du bureau de poste de la Nlle-Orléans.

### Vente de Clôture
DE LA
COMPAGNIE DE MONTRES,
DE LONDRES.

PAR suite de la faillite et de la fermeture subite de la Compagnie de Montres, de Londres,

Un grand nombre de montres, faites spécialement pour les Etats-Unis, épuisées et excellentes, pouvant soutenir les changements subites de température, sont laissées entre nos mains pour être vendues immédiatement. [...]

HART, GIBSON & CO.,
305 Broadway, New York,
Agents de la Compagnie de Montres de Londres.

Les BELLES MONTRES et CHAINES suivantes Valant $ 250,000.

Doivent être vendues à DIX PIASTRES PIECE:

[...]

Toutes ces montres se vendront à dix piastres pièce.

Des certificats représentant chaque montre sont placés dans des enveloppes semblables et cachetées. [...]

HART, GIBSON & CO.,
15 juin—3m 305 Broadway, New-York.

### COLLEGE
DE LA LOUISIANE,

Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.

LES cours de cette Institution sont en pleine activité. Les classes supérieures confiées à des professeurs de premier mérite, comprennent: le Latin, le Grec, les Mathématiques, l'Algèbre et Géométrie, et les cours de Rhétorique et de Philosophie en Anglais et en Français. Les classes intermédiaires et les divisions élémentaires sont placées sous la direction de professeurs actifs et capables.

L'Anglais, le Français et la Tenue des livres, y sont enseignés simultanément—L'Allemand, l'Espagnol et l'Italien reçoivent aussi des soins particuliers.

Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves.

Pour le PENSIONNAT on traite de gré à gré avec les familles.

LES CLASSES DU SOIR, destinées aux jeunes gens du commerce, comprennent la Tenue des Livres, les mathématiques, [...] l'étude de l'Anglais et du Français.—Prix: $5.

Le Collège est situé rue Hôpital, No 194, entre Dauphine et Bourgogne.

Bitters Hongrois de Lukach,
ET SCHNAPPS AROMATIQUE
DE SCHIEDAM.

SUPERIEURS à toutes les autres qualités et à tout ce qu'on a vu au Nord comme au Sud. Le monde commercial comprend [...]

[...]

60 rue Commune

8 CELEBRES
CERCLES EN FER
DE FARNMAN,
BALLES DE COTON.

MES CERCLES A BOUTONS, connus sous le nom de Button Tie, sont les premiers qui aient été offerts au Sud; des milliers de planteurs les ont employés avec succès. J'ai perfectionné la forme du bouton, et j'ai pris une patente pour un cercle à boucle, qui sous le rapport de la simplicité, de la facilité, de la rapidité avec lesquelles il s'adapte solidement aux balles de toutes les grosseurs, est supérieur à tout ce qui a été présenté jusqu'ici au public.

On reconnaît partout, aujourd'hui, les avantages de fer sur la corde pour balles de coton; les cercles en fer réservent beaucoup plus la balle, ils s'adaptent bien plus solidement et facilement, à la campagne et dans les ports de mer, diminuant immensément les dangers de l'incendie; ils sont plus forts, le temps et l'air n'ont pas sur eux le même effet que sur la corde. [...]

[...]

J'ai pris des mesures pour l'importation d'une grande quantité de fer anglais de la meilleure qualité et j'ai conclu des arrangements avec MM. Chambers & Latting pour la vente et la livraison de mes fers.

Navire Refuge, Nlle Orléans, 7 juillet, 1859
A M. H. Farnman.

Monsieur—En janvier dernier, je reçus de votre presse 1000 balles de coton, environ 1000 desquelles avaient vos cercles en fer. Je peux certifier que ces 1000 balles étaient en meilleur état que le coton qui sont généralement du port et que le navire pût transporter plus de coton qu'à aucun autre voyage.

[...]

JOHN HOWARD, capitaine.

CHAMBERS & LATTING.
Agents pour la vente des cercles en fer de Farnman

ET

Marchands de toile, de corde, et de ficelle d'emballage.
Rue Carondelet, No 61, Nlle-Orléans.
27 juin—6m

### VENTES JUDICIAIRES.

LOUISA HATHAWAY, femme de J. F. WHEELER, vs JOSEPH LARKIN.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No. 21,494—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-huit de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des propriétés dont description suit—

1o—Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, et désigné par le numéro Treize de l'Ilet No Sept, lequel est borné par les rues de la Levée, Huitième et Septième, et Fulton, suivant le plan général du faubourg Livaudais. [...]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de R. Holdsworth [...] suivant acte au rapport de L. R. Kenny, ci-devant notaire public, en date du 30 mai 1851.

2o—Deux terrains situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Ste-Marie, Fulton, St-André et Rousseau, désignés par les numéros Un et Deux, d'après un plan par Knoll et Werner, le 25 mars 1848, et déposé en l'étude du Recorder de la Paroisse de Jefferson. [...]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite des héritiers de A. T. Conrad, suivant acte au rapport de H. B. Cenas, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 12 juin 1857.

3o—Deux terrains situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Huitième, Neuvième, de la Levée et Water, et désignés par les numéros Un et Deux, d'après un plan dressé par Hédin, ci-devant arpenteur, le 14 d'octobre 1846, et déposé sous le No 102 en l'étude de J. R. Beard, ci-devant notaire public en cette ville.—[...]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la dame Amanda R. [...] suivant acte au rapport de J. R. Beard, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 10 d'octobre 1851.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
27 juin—juillet 3, 12, 21, 28

S. H. DAVIS, Jr., vs. JOHN FINN.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 16,[...]—En vertu d'un writ de fieri facias, adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, à Charles Bienvenu, ci-devant shérif, et par lui à moi transféré, je procéderai, le LUNDI, neuf de juillet 1866, à cinq heures P. M., au No 22, rue Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

UN LOT DE MEUBLES suivant inventaire, déposé en mon bureau pour revoir.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
7juin—30 juill 3, 6, 9

Succession de feu J. M. Laborde, décédé.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 18,[...]—En vertu d'un ordre de vente rendu le 14 de juin 1866, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai, le MERCREDI, vingt-huit de juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication de—

Billets de l'Etat de la Louisiane et du chemin de fer de Jackson, scrips des Compagnies d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, des Marchands, des Citoyens et du Soleil, Billets et Bons consolidés, trois billets de la compagnie du Chemin de fer des Opelousas.

Et plusieurs comptes.

Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour examen.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T HAYS, shérif de la Paroisse d'Orléans.
16 juin—19 22,25,27

PHILIP LINER vs. RICHARD B. LOCKE.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,277—En vertu d'un ordre de vente rendu le 12 de juin 1866 à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi, vingt-sept de juin 1866, à 11 heures, A. M., aux écuries de Liner, rue Gravier, près du Théâtre des Variétés dans le Premier District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

Une Jument grise et un buggy et son harnais

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS.
16 juin—19, 22, 25, 27 Shérif de la paroisse d'Orléans

SUCCESSION DE FEU A. J. RUGELEY, décédé.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,449—En vertu d'un ordre de vente rendu le dix de mai 1866, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MERCREDI vingt-sept de juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication des actions ci-après décrites, savoir—

1o—Trois cent soixante-seize (376) actions de chemin de fer [...] "Rivergrove Company", suivant certificat et portant le No 14, daté du 21 mai 1860.

2o—Seize (16) actions de vingt-cinq piastres chacune de la compagnie dite "Memphis & Charleston Railroad Company," suivant certificat portant le No 3,684, daté du 25 février 1859.

3o—Dix (10) actions de cent piastres chacune de la compagnie dite "Mobile & Spring Hill Shell Road Company," suivant certificat portant le No 73, daté du 7 janvier 1857.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, les dites actions seront définitivement adjugées au plus offrant et dernier enchérisseur pour le prix qu'elles pourront produire.

Le soussigné ne garantit [...] de l'administrateur.

[...]

HARRY T. HAYS
16 juin—19, 22, 25, 27 Shérif de la Paroisse d'Orléans

Dunn Howe & Co., Joseph M. Vinson, intervenant vs E. Clarke Jr. et Wm Little, propriétaires du bateau à vapeur "Thomas Powell."

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,180—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, six de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de

Le bateau à vapeur THOMAS POWELL, ensemble avec sa machine, mobilier, etc., tel qu'il se trouve aujourd'hui dans le fleuve Mississippi, sur la rive droite, au haut de la ville d'Alger.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
16 juin—27 juill 1, 13 Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de feu dame PRISCILLA GRIFFITH, décédée veuve de George S. Bowditch, décédé.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,270—En vertu d'un ordre de vente, rendu le 24 de juin 1865, adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, à Charles Bienvenu, à Alfred Shaw, ci-devant shérif, et par lui à moi transféré, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le VENDREDI, [...] de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication des biens-fonds dont description, suit,—

1o—Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, au faubourg Tremé, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, Dumaine et St-Philippe, désigné par le No 12, d'après un plan dressé par A. de Armas, arpenteur, et déposé au bureau du notaire, [...]

[...]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de résidence avec [...]

[...]

Les plans seront exposés à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions—comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans
19 juin—19, 27, jt 5, 12, 20

NORBERT SOULIÉ vs. DAVID DRINAN.

CINQUIEME COUR de District de la Nlle-Orléans—No. 15,761—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai, le SAMEDI, 21 de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Euterpe, Bacchus, Polymnie et Dryades et désigné par le numéro Trois, d'après un plan dressé par W. T. Thompson, ci-devant voyer, le 10 de mars 1845 et déposé sous le No 64 en l'étude de J. B. Marks, alors notaire public en cette ville.

Ledit terrain ayant, mesure américaine, vingt-cinq pieds six pouces et sept lignes de face à la rue Dryades, sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif
19 juin—26, 8 juillet, 14, 21 de la Paroisse d'Orléans.

### VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

Emplacements avantageux pour les affaires. Deux Maisons basses en briques à l'encoignure des rues Remparts et Toulouse.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.
Bureau, Exchange Place, No. 17.

IL sera vendu, samedi, le 30 juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue [...], à l'enchère.

Deux lots de terre, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Toulouse et St Pierre, désignés par les Nos 1 et 2. Le No 1 forme l'encoignure des rues Remparts et Toulouse et mesure 32 pieds de face à la rue Toulouse, [...] pieds de profondeur et face sur la rue Remparts. Ensemble avec les bâtisses qui consistent en une maison basse en briques avec grenier, ayant un [...] café (coffee-house) et 4 chambres, et deux en haut, et terre, &c.

Le No 2 mesure 55 pieds 11 pouces 1 1/2 lignes de face à la rue Toulouse, sur une profondeur de 46 pieds 10 et 5 lignes. Ensemble avec les bâtisses, comprenant une grande maison basse en briques divisée en 3 tenements dont une chambre et cabinet à chaque tenement.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant un privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété, portant intérêt de 8 p% du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Un droit de 5 p0/0 pour les honoraires de l'avocat seront ajoutés dans le cas où les billets seraient par la voie de la justice. L'acquéreur aura le droit de payer le prix au comptant [...]

Actes de vente avec les taxes de Revenu de l'intérieur des E.-U. aux frais de l'acquéreur, pardevant P. C. Cuvellier, notaire public.
23 juin

PAR CHARLES E. FORTIER.

MEUBLES. MEUBLES.

Vente positive pour cause de départ.

PAR CHARLES E. FORTIER, encanteur.
Bureau, rue de la Douane, No 42.

IL sera vendu, mercredi, 27 juin 1866, à 10 heures et demie du matin, sur les lieux, au coin des rues Grands-Hommes et Kinglish—

Un magnifique assortiment de meubles, comprenant bois de lit, armoires, miroirs, chaises, tables, un beau tapis de Bruxelles, &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
26 juin

PAR O. VALETON.

Grande vente de Groceries sauvées du dernier incendie, rue du Canal, vendue pour le compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, encanteur,
Bureau, 48, rue Tchoupitoulas, encoig. Natchez.

MERCREDI, 27 juin 1866, à 10 heures du matin, il sera vendu, aux entrepôts Lafayette, rue Lafayette, encoignure Magazine, le stock de groceries sauvés d'un des magasins brûlés par le dernier incendie, rue du Canal, consistant en—

SUCRE,
MELASSES,
CHANDELLES,
VIANDES SALEES, fumées,
SAVON,
LARD,
TABAC,
FRUITS CONSERVES
VINS, &c. &c. &c.

Et en général tout ce qui a pu être sauvé.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
26 juin

Stock de groceries sauvées du dernier incendie, rue du Canal, vendu pour compte de qui il appartiendra.

PAR O. VALETON, encanteur,
Bureau, encoignure Tchoupitoulas et Natchez

MERCREDI 27 juin 1866, immédiatement après la vente au dépôt Lafayette, il sera vendu au comptoir Boston, rue Lafayette, près de la rue des Magasins, un stock de groceries, &c., sauvées de l'incendie de la rue du Canal, consistant en—

Sucre et autres Groceries.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 26 juin—27

Corde! Toile d'emballage! Ficelle!
445 rouleaux corde,
24 balles ficelle,
10 balles toile d'emballage,
pour compte de qui il appartiendra.
PAR O VALETON, Encanteur,

VENDREDI 29 juin 1866, à 11 heures A. M., il sera vendu au No 43 rue Tchoupitoulas, encoignure Natchez, pour compte de qui il appartiendra.—
445 rouleaux corde,
24 balles ficelle,
10 balles toile d'emballage.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 27 Juin—27, 28, 29

PAR J. H. HENRIQUES.

PAR J. H. HENRIQUES, encanteur
Bureau, rue de la Commune, près la rue du Bassin

IL sera vendu le samedi 21 juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour du Deuxième District judiciaire de la Paroisse St Bernard, portant la date du 14 juin 1866, les propriétés ci-après appartenant à la succession de feu Baker Woodruff, décrite savoir—

1o—Un morceau de terre situé sur le Bayon Gentilly ou Chene dans la Paroisse de St. Martin, dans le Township Dix du Range Dix Est, et le Township Onze, à la Nlle Orléans de terres marécageuses, [...]

[...]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 8 juin—21 juillet

PAR R. GUTIERREZ.

Succession de MARIE ROSE WAGNER
No 17,003.

Propriétés améliorées dans le Deuxième District.

Par RENÉ GUTIERREZ, encanteur
Bureau, No 34, rue de Chartres.

MERCREDI 27 de juin à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, par ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 21 de mai 1866, les propriétés suivantes appartenant à la succession—

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec les bâtisses et améliorations y trouvant, situé dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro Un de l'ilet No Sept, [...]

DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec les bâtisses et améliorations, [...]

[...]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor.

Actes de vente pardevant Joseph Cohn, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les timbres de revenu. 30 mai—27 juin

PAR V. GERODIAS & CO.

Succession de Dominique Gorman—No 26,799

PAR V. GERODIAS & Co.,
J. B. CROZAT, encanteur,
Bureau, Encoignure Passage de la Bourse et Conti.

IL sera vendu, le JEUDI, 5 juillet 1866, à midi, à la Bourse des Encanteurs et des Marchands, rue Royale, entre les rues Canal et Douane.—En vertu d'un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 mai 1866,—

Un terrain ensemble avec toutes les améliorations qui y trouvant, situé dans le Troisième District de cette ville, [...]

[...]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

L'acte de vente par J. W. Castell, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris le timbre des Etats-Unis.
4 juin—12, 19, 27 et 5 juillet

### VENTES JUDICIAIRES

JEAN BAPTISTE LETOREY vs la Succession de FELIX JEAN FORSTALL.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 25,653—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à Charles Bienvenu, ci-devant shérif, et par lui à moi transféré, et aussi en vertu d'un ordre rendu le 22 de juin 1866, et à moi adressé par la susdite cour dans la susdite affaire, je procéderai, le SAMEDI quatorze de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tchoupitoulas, du Marché, Richard et des Religieuses, et mesurant trois cent dix neuf pieds huit pouces et quatre lignes de face sur chacune des rues Tchoupitoulas et des Religieuses, et deux cent quarante-cinq pieds neuf pouces et deux lignes de face sur chacune des dites rues du Marché et Richard. Le tout conformément au plan dressé par James Gallier, architecte, le 5 de février 1844, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, [...]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connus sous le nom de Mississippi Cotton Press et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

2o—Une certaine portion de terre située dans le District susdit, dans l'ilet borné par les rues du Marché, Tchoupitoulas, des Religieuses et St-James, et mesurant deux cent cinquante-huit pieds cinq pouces et trois lignes de face sur la rue du Marché, sur cent cinquante neuf pieds, deux pouces et une ligne de face sur chacune des rues Tchoupitoulas et St James, [...] conformément au plan dressé par James Gallier, architecte, le 5 de février 1844, et déposé en l'étude du dit notaire Cenas.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connus sous le nom de "Branch Cotton Press," (autrefois Branch Warehouse) et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient à la dite succession au moyen de l'acquisition que le défunt en avait faite du demandeur suivant acte au rapport de P. C. Cuvellier, notaire public en cette ville, en date du 1er novembre 1860.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, la dite propriété sera définitivement adjugée au plus offrant enchérisseur.—to L'acquéreur fournissant son bond ou obligation avec caution bonne et solvable payable à douze mois de crédit, portant intérêt au taux de huit pour cent l'an de la date et hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement, pour la somme de trente-deux mille deux cent quatre piastres et quatre-vingt-dix-sept cents ($32,204 97) montant de jugement du demandeur avec intérêt au taux de huit pour cent l'an sur la somme de [...] depuis le vingt-trente d'avril 1866 jusqu'au jour de la vente.

2o—Ledit acquéreur paiera au comptant, et ce en déduction du prix d'adjudication, les frais d'annonces du shérif et du greffier, s'élevant ensemble à la somme de Douze Cents piastres ($1200) ou à peu près, ainsi que le montant des taxes d'Etat, de paroisse et de ville.

[...]

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
27 juin—juillet 2 6,10,14

PHILIPPE FELIX HERWIG, administrateur des successions de FREDERICK OTTO EICHHOLZ et de la dame MANETTE BIENSWEIBER, son épouse, tous deux décédés, vs. THOMAS FLEMING

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans —No 27,000—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-huit de juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

UN TERRAIN désigné par le No. TROIS ET DEMI, situé au faubourg Ste-Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hevia, Perilliat, Freret et Girouds (ou Howard) Le dit terrain mesure dix-sept pieds neuf pouces de face à la rue Hevia, sur dix-huit pieds six pouces de face à la rue Perilliat, sur [...] pieds de profondeur sur la ligne limitrophe au No Trois et environ cent dix-sept pieds de profondeur sur la ligne limitrophe au No. Quatre.—Le tout mesure anglaise.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant, suivant croquis ou plan annexé à un acte au rapport d'Adolphe Mazureau, notaire public en cette ville, en date du 14 mars 1842.

Cette propriété a été acquise par feu dame Thomas Fleming des successions de F. O. Eichholz et de M. Bienswerber, suivant acte au rapport de Ad. Boudousquié, notaire public en cette ville, en date du 19 mai 1865.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
29juin—juill 3, 21, 20, 28

### JACOB OTT, Entrepreneur.

RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.

Fait et répare les cuves.

Les ordres laissés au No 28, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude.

### VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN & MARKS.

Marchandises sèches et Lingerie
PAR HOFFMAN & MARKS,
S. ZELNICKER, encanteur,
Bureau, rue de Chartres. No 26.

MERCREDI, 27 juin, à 10 heures du matin, il sera vendu—

200 lots de marchandises sèches et de lingerie assortis, coutils fil, cotonnades, jeans, toile d'Irlande, linons fil, grenadines, jaconats français, jaconats blancs, mousseline suisse, nansouk, mousseline brochée et mousseline Jacquard, broderies, rubans, chaussettes, corsets, mouchoirs, coton blanc et coton écru 7/8 et 4/4, cravates, [...] coton blanc et coton écru 10/4 et 11/4 à draps; la tienne françaises, anglaises et américaines; coutils à matelas, hickory, stripes, bengals, ginga fil et ginga coton, draps noirs français, casimirs français alpacas noirs, mousselines de laine et bombasines, mouchoirs toile et mouchoirs coton, bonneterie, chemises à devants de toile, chemises hickory et ginga fil, caleçons et chemises de peau, etc.

—Egalement—

100 cartons rubans assortis.

—Et—

30 lots de broderies fines.

Conditions à la vente. 27 juin

PAR E. ROGER & CO

350 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par E. ROGER & CO.
O. DEJAN, Encanteur

JEUDI, 28 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée—

350 caisses bottes, souliers et brodequins, un assortiment de choix.

Conditions à la vente. 27 juin

PAR JOHN C. BLOHM

Marchandises sèches,
Habillements,
Chapeaux,
" Notions "

PAR JOHN C. BLOHM, encanteur

JEUDI, 28 du courant, à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 28 de la rue Bienville, il sera vendu—

300 colis et lots de marchandises sèches étrangères et du pays, venant d'être reçues par le "George Washington."

200 lots d'habillements d'été

200 douzaines casquettes et chapeaux pour hommes, jeunes garçons, enfants et demoiselles.

100 lots de "notions"

La vente commencera par les marchandises sèches, à 10 heures précises.

Conditions à la vente. 27 juin

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Couteaux et fourchettes et coutellerie de poche.

PAR GABRIEL LEAUMONT,
Salle d'encan, No 69 rue de Chartres.

MERCREDI 27 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

1,000 douzaines couteaux et fourchettes.

—AUSSI—

200 douzaines canifs anglais fins.

Conditions à la vente. 26juin

300 Caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
—Aussi—
100 Caisses Chapeaux assortis.
—Aussi—
300 Lots Marchandises sèches étrangères et du pays.
—Aussi—
Habillements et Articles de Toilette

PAR GABRIEL LEAUMONT,
Salle d'encan, 69 rue de Chartres.

MERCREDI 27 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

300 caisses bottes, souliers et brodequins.

—Aussi—

100 do chapeaux pour hommes et enfants.

—Aussi—

300 lots marchandises étrangères et du pays.

—Aussi—

Habillements et articles de toilette.

Conditions à la vente. 26 juin

PAR WALTON & DESLONDE.

Un terrain de valeur, sur l'Avenue Napoléon, à Est Bouligny, Paroisse Jefferson, à l'encan.

Vente de Syndic

Wm H. HOLMES vs ses CREANCIERS

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No [...]

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. WALTON, encanteur,
Bureau, rue Carondelet, No 47.

MERCREDI, le 27 juin 1866 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu et en conformément à un ordre de l'Honorable Paul E. Theard, juge de la Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, lancé dans l'affaire ci-dessus, daté le 10 avril 1866, pour compte des créanciers du dit insolvable, la propriété suivante, savoir—

Un terrain situé à Est Bouligny, Paroisse Jefferson, dans l'ilet No 55, borné par l'Avenue Napoléon et les rues Berlin, Pitt et Prytania, désigné comme le No 4 sur un plan dressé par S. Peyroux, [...]

[...]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire public aux frais de l'acquéreur et y compris les timbres du revenu des Etats-Unis.
26 mai—4, 11, 18, 25 [...] 27 juin

VENTE A L'ENCAN

D'un ilet de terre de valeur, situé dans le Premier District, et de quatre terrains situés à l'encoignure des rues Douane et Dorgenois.

PAR J. B. WALTON & DESLONDE,
J. B. WALTON, Encanteur
Bureau No 47, rue Carondelet.

IL sera vendu, samedi, 30 juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, et borné par les rues Gasquet, Palmyra, [...]

[...]

QUATRE TERRAINS situés à l'encoignure des rues Douane et Dorgenois, [...]

[...]

Conditions—La moitié comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis, la balance à 1 et 2 ans [...]

Les actes de ventes pardevant [...] notaire public, aux frais des acquéreurs, y compris les timbres du Revenu intérieur des Etats-Unis. 27 juin

PAR E. D. MORPHY.

Jambons et Epaules

PAR D. E. MORPHY, encanteur

IL sera vendu jeudi, 28 juin, à 11 heures et demie [...] au magasin No 65 de la rue Tchoupitoulas pour compte de qui il appartiendra—

50 tierçons jambons,
7 tierçons épaules,
7 tierçons jambons.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 27 juin

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

Vente de 250 douzaines bas et demi-bas blancs, bleus et mélangés, d'une qualité supérieure, bottines pour dames et un assortiment de marchandises sèches.

PAR FRANCIS FERNANDEZ encanteur

JEUDI prochain, 28 du courant à 10 heures du matin, il sera vendu, au No 69, rue de Chartres, encoignure de la rue Conti—

250 douzaines bas et demi-bas blancs, bleus et mélangés, bottines pour dames et un assortiment de marchandises sèches.

L'attention des acheteurs est appelée sur la vente de ces bas et demi-bas, qui sont d'une qualité supérieure, comprenant un assortiment général.
27 juin

### AVIS JUDICIAIRES.

MARY J. BLACK vs. SON MARI

ETAT DE LA LOUISIANE—CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No. 15,867. Sur motion de Stuart et Walker avocats de la demanderesse, et après enregistrement des réponses du défendeur aux questions et interrogatoires sur les faits et des articles de la demanderesse, [...]

[...]

Jugement rendu le 8 mai 1866.
Signé le 17 mai 1866.

(Signé) CHAS. LEAUMONT, Juge.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite cour, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 24 mai de l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent-soixante-six et la quatre-vingt-dixième année de l'Indépendance des Etats-Unis.

(Signé) F. A. LUMINAIS,
Député-Greffier.
28 mai—12,27 juin

Succession de G. R. GAMMON.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. J. VILLERE,
27 juin—juillet 2, 5 Député Greffier.

Succession de CARLO BATTALORA—No 25,569

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administratrice de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. J. VILLERE,
27 juin—juillet 2, 4 Député Greffier

Succession de LUCINDA KEEP—No. 27,102.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que S. B. Fagand a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration de la succession de feue Lucinda Keep, décédée intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour,
A. J. VILLERE,
22 juin—27,30 Député Greffier.

Succession de BASILICE BARBET épouse décédée de Christoval Toledano—No 18,064.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. J. VILLERE,
22 juin—27,30 Député Greffier

Succession de HORACE F. WALWORTH—No. 28,107.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. J. VILLERE,
19 juin—24,27 Député-Greffier

Succession de JOHN HALLER. No. 25,546.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la dite succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. J. VILLERE,
19 juin—24,27 Député Greffier

Succession de DANIEL FLETSCHINGER—No 28,[...]

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administratrice de la dite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. J. VILLERE,
20juin—25 28 Député Greffier.

MALADIES,

Dépuratif, Pommade, Injection et Poudre du Dr VERGÉ.

TOUTES les maladies secrètes, anciennes et récentes, les écoulements, ulcérations, plaies, dartres, boutons et taches syphilitiques, &c, sont radicalement guéries par l'emploi des médicaments du Dr P. VERGÉ. Le dépuratif est spécialement recommandé aux personnes du sang et des nerfs [...] S'adresser à

GAUDOZ Je, pharmacien,
encoignure Orléans et Bourbon.

### VENTES A L'ENCAN.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Succession de PATRICK SHIELDS, No 26,031, et de MARY ANN LEITCH, No. ——

Meubles, argenterie, pièces d'or et d'argent, piano, etc., à l'encan.

PAR GARDNER SMITH, YEISER & Co,
GARDNER SMITH, encanteur.
Bureau, No 20 du Camp.

IL sera vendu, LUNDI, 9 juillet 1866, à dix heures et demie, au No 265 de la rue Bienville, par ordre de l'Hon J. W. Thomas, Juge de la Deuxième Cour de la Nlle-Orléans, en date du 1er juin 1866—

—Egalement—

Succession de MARY ANN LEITCH, No ——

Par ordre de l'Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 22 juin 1866—

Un assortiment général de meubles, comprenant en partie: Bons bois de lit en acajou, armoires, bureaux, lavabos, tables, bibliothèques et livres, sofas, chaises, ornements de cheminées, matelas, literie, nattes, cuillers et fourchettes en argent, [...] pièces d'or et d'argent, et mouchoirs ayant [...] cours. Le tout d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 27juin

PAR MONTGOMERY & BRO

"Hullers" à graines de coton, "Shellers" à farine de maïs, Moulins à coton à double cylindre, barils vides à bière, chaudières à sucre, &c., à l'encan, pour le compte de qui il appartiendra, pour le paiement des frais.

PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu mercredi 27 juin, à 10 heures, à l'entrepôt Mississippi, rue Fulton—

8 "Hullers" à graines de coton, patentés,
14 "Shellers" à farine de mais,
1 moulin à coton, neuf, à double cylindre, 75 scies,
1 do do avarié do do do do
1 coffre outils de charpentiers,
1 soufflet de forge,
1 enclume,
25 barils à bière, vides,
19 barriques Lager Beer,
2 glacières,
1 chaudière à sucre, de 40 pouces.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 17 juin

La belle goëlette mexicaine "La Mejicana" fine voilière. Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur

IL sera vendu, jeudi, 28 juin, à 1 heures, en face de l'Hôtel de la Monnaie, 2e District—

La belle goëlette mexicaine LA MEJICANA, fine voilière, d'un faible tirant d'eau, et du port de 50 tonneaux avec ses voiles, gréement, agrès, chaînes, &c. Elle a été construite à North M[...], (Delaware), et convient pour le service du Golfe.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 23 juin

GRANDE VENTE IMPORTANTE
de beaux chevaux, mulets, etc., buggies, etc., à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, MERCREDI 27 juin, à 11 heures, aux Montgomery-Tattersalls, rue Gravier, Nos 213 et 215—

Deux paires de beaux chevaux appareillés.
Dix-sept beaux chevaux de selle et de harnais,
Vingt deux beaux jeunes mulets,

—Egalement—

Plusieurs buggies, couverts et découverts, buggies, harnais, etc.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 26juin

Meubles.......Meubles.......Meubles.

PAR MONTGOMERY & BRO,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, JEUDI, 28 juin, à 11 heures, à leur salle d'encan, au No 67 de la rue du Camp—

Un assortiment général de meubles.

—TELS QUE—

Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et noyer, sofas chaises à siéges à ressorts, tables de centre à dessus en marbre, buffets, chaises en acajou, tables à rallonge, tapis de Bruxelles, glaces trumeaux, matelas, [...] et un assortiment de plusieurs autres [...]

—EGALEMENT—

Une grande facture de bas coton, chaises à siége en bois et rotin. 27 juin

Grande vente Péremptoire

De Chevaux, Mulets de tr. Buggies, Harnais, &c., à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 28 juin, à 11 heures, aux écuries de P. Liner, rue Gravier—

Chevaux appareillés,
Beaux chevaux de selle et de harnais,
Beaux mulets de tr

—Egalement—

Buggies couverts et découverts, harnais, wagons &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 27 juin

Farine. Farine.

110 Barils Farine de différentes marques, légèrement avariée—Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BRO
R. M. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu MERCREDI, 27 juin, à 10 heures et demie, au débarquement du bateau à vapeur W. R. Arthur, au pied de la rue Conti—

110 barils farine de différentes marques, légèrement avariée.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis 27 juin

PAR A. FEIBER & CO.

Marchandises sèches, habillements, lingerie bottes, souliers, chapeaux, coutellerie, &c. &c., à l'encan.

PAR A. FEIBER & CO
H. MARAS, encanteur
Bureau et salle d'encan rue du Camp, No 29.

IL sera vendu aujourd'hui mercredi, 27 juin 1866, à 10 heures dans notre salle d'encan, au No 29 de la rue du Camp—

150 pièces coton blanc et coton écru,
350 do jaconats et linons,
425 do toile d'Irlande,
200 do coutils,
175 douzaines mouchoirs,
25 do bonneterie,

—Egalement—

20 lots d'habillements d'été,
275 douzaines mouchoirs, toile et Madras,
[...]
175 caisses bottes et souliers

Conditions—[...] 27 juin

PAR FORSTALL & SPEAR.

Magnifique résidence d'été à cinq milles de la Nouvelle Orléans, faisant face au fleuve, et à un mille des chars de la rue Dauphine.

PAR FORSTALL & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, Encanteur,
Bureau, 16, Passage de la Bourse.

JEUDI, 28 juin 1866, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre Conti et Douane—

Cette magnifique résidence d'été, située dans la paroisse St-Bernard, [...]

[...]

N. B.—Un croquis de la propriété sera exposé à la Bourse. 22 juin—juil

Vente positive et sans réserve d'une propriété de valeur, 325 Vieille Levée, ainsi que 110 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens réduites à 103 actions.

PAR FORSTALL & SPEAR,
PLACIDE J. SPEAR, encanteur,
Bureau No 16, Passage de la Bourse.

JEUDI, 28 juin 1866, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

Un certain lot de terre dans l'ilet borné par les rues Chartres, Vieille Levée, Conti et Hôpital, [...]

[...]

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un stock note de la Banque des Citoyens de la Louisiane [...]

Acte de vente par devant Adolphe Boudousquié, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 21 juin

PAR S. GUINAULT.

VACHERIE.

Vente pour cause de liquidation.

PAR S. GUINAULT, encanteur.
Bureau, enc. Passage de la Bourse et Bienville.

JEUDI, 28 JUIN 1866, il sera vendu, à 11 heures du matin, rue Tchoupitoulas, entre Felicité et Melpomène, à trois îlets de la machine à dessécher de la rue Melpomène—

La VACHERIE de Mme Vve Billac, qui se retire entièrement des affaires et consistant en—

34 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et d'autres au moment de vêler,
2 taureaux et un taureau,
3 chevaux,
2 charrettes à lait, 1 charrette à provisions,

Les bidons, la clientèle et tous les ustensiles servant à l'usage de la vacherie.

Conditions—Jusqu'à $200 comptant et au-dessus de $200 six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

Les acquéreurs qui n'auront pas d'endosseur seront priés de rester chez eux. 23 juin

DISTILLERIE.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.
Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.

JEUDI, 28 juin 1866, il sera vendu à six heures de l'après-midi, rue du Quartier No 35, entre Chartres et Levée—

Le fonds d'une distillerie se composant d'un alambic, d'une machine à vapeur de la force de deux chevaux avec bouilloire, pompe, etc. etc. 30 citernes neuves de 1800 gallons chaque, ainsi que tous les accessoires nécessaires à l'usage d'une distillerie.

Conditions—Comptant 26 juin

Jolie Maison, rue Conti.

PAR S. GUINAULT, Encanteur,
Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI, 30 juin 1866, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre mesurant 27 pieds de face à la rue Conti, sur 120 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur entre les rues Rousseau et Prieur. Ensemble, une jolie maison neuve de quatre chambres, cuisine double, deux citernes, puits, etc.

Le tout divisé en deux locations et loué $30 par mois.

—Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque, et 8 pour cent d'intérêt par an de date. 26juin

Terrains de Vapeur sur le Chemin du Bayou et sur la rue de l'Hôpital.

PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

SAMEDI 30 juin 1866, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

4 Lots de Terre, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4. Les lots Nos 3 et 4 mesurent chacun 34 pieds 9 pouces de face au Chemin du Bayou sur 120 pieds de profondeur. Les lots Nos 1 et 2 attenant à la profondeur des lots ci-dessus, ont les dimensions suivantes: le lot No 1, 31 pieds 8 pouces de face à la rue de l'Hôpital, et forme l'encoignure Roman, et le lot No 2, 34 pieds 7 pouces de face à la même rue et 108 pieds 7 pouces de profondeur. Le tout installé en un beau jardin. — Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date.

Acte de vente pardevant A. Doriocourt, not. pub.
27 juin.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme BARON
75........RUE DAUPHINE........75

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement ou chez les principaux libraires.

### VENTES A L'ENCAN.

PAR G. DE FERIET.

Attention, Laitiers et Jardiniers! Attention
PAR G. DE FERIET, Encanteur
Bureau, rue Royale, No 42

SAMEDI, 30 juin 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu, à l'enchère publique—

QUATORZE TERRAINS situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Conti, St-Patrick, Bienville et Bernadotte. Les dits terrains sont désignés par les Nos 11 à 25.

Les terrains Nos 15, 14, 27 et 26 sont des terrains de coin. Ils ont les dimensions suivantes:

Les terrains Nos 15 et 14 ont chacun 30 pieds 1 pouce 3 lignes de face à la rue Bernadotte sur 150 pieds de profondeur. [...]

Ces propriétés conviennent admirablement pour une laiterie ou un jardin potager, car elles se trouvent près du Parc de la ville, à un demi ilet du chemin couvert de Bienville, et à deux ilets seulement du chemin de fer du Lac. Elles sont en outre bien entourées et hors de l'atteinte.

Conditions—Un quart comptant; le reste à un, deux et trois ans de crédit, en billets des acquéreurs, garantis par hypothèque, portant 8 pour cent d'intérêt courant et payant les frais de vente, y compris les timbres de revenu des Etats-Unis, pardevant Orme, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27juin

Emplacements avantageux pour les affaires. Terrain formant le coin de la Promenade Carondelet et de la rue Tremé—Terrain formant le coin des rues St Pierre et Tremé—Agréable résidence en briques au No 177 de la rue Claiborne

PAR G. DE FERIET, Encanteur,
Bureau, rue Royale, No 42.

SAMEDI, 30 juin 1866, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—

1o—Un terrain situé dans l'ilet compris entre les rues Tremé, St Pierre, Marais et Promenade Carondelet. Le dit terrain a 74 pieds de face à la rue Tremé, 30 pieds de face à la Promenade Carondelet. [...]

[...]

Livres de lois! Livres de lois!

PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, rue Royale No 42.

LUNDI, 2 juillet 1866, à six heures du soir, et le lendemain à la même heure, il sera vendu, à l'encan public, au No 14, Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, la bibliothèque de valeur appartenant à M. J. Maxe, avocat, et contenant les livres de lois les plus précieux en latin, anglais, français et espagnol et les Rapports des Décisions des Cours des Etats-Unis, Louisiane, Annual Reports, Robinson's Reports, &c. L'attention des avocats est appelée à cette vente.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 27 juin—au 2 juillet

Succession de E. A. PATTERSON—No 26,0[...]

PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau, rue Royale, No 42.

JEUDI, 12 juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues du Canal et de la Douane, il sera vendu, à l'enchère publique et en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, daté du 1er juin 1866, les propriétés ci-après décrites, appartenant à la dite succession, savoir—

1o—DEUX TERRAINS, avec les améliorations qui se trouvent dessus, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet compris par les rues Race, Felicity, Philippa et Jackson. [...]

2o—DIX TERRAINS avec les améliorations qui se trouvent dessus, situés au faubourg Avart dans la ville et paroisse de Jefferson, [...]

[...]

Actes de vente pardevant A. Hero Jr., notaire public aux frais des acquéreurs qui seront tenus de payer les timbres de revenu à l'intérieur des Etats-Unis, qui seront apposés aux dits actes. 11 juin—[...] 12 juillet

PAR VON ZINKEN & SULLY.

Succession de Walter de Lacy, décédé. Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans. Docket No 19,3[...]—Sept terrains dans le Troisième District, à l'encan.

PAR VON ZINKEN & SULLY
LEON VON ZINKEN, encanteur
Bureau, rue Gravier, No 16.

IL sera vendu MERCREDI, 4 juillet 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [...]

SEPT TERRAINS situés dans le Troisième District, [...]

[...]

Vente péremptoire de trois terrains améliorés situés dans le Quatrième District.

PAR VON ZINKEN & SULLY,
LEON VON ZINKEN encanteur.
Bureau, rue Gravier No 16.

IL sera vendu, [...] 30 juin, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

DEUX CERTAINS TERRAINS situés dans le Quatrième District, [...] rues Fulton, Harmonie, Chippewa et [...]

[...]

UN TERRAIN, [...]

[...]

Vente de Quartier-Maitre.

PAR JULIAN NEVILLE.

Grande vente importante d'articles neufs de Quartier-Maître

PAR JULIAN NEVILLE,
H. M. VAN SOLINGEN, encanteur.
Bureau, Commercial Place No 11.

IL sera vendu à l'encan [...] 1866 [...]

[...]

Conditions—Comptant, en billets du Trésor.

L'attention des marchands commerçants et autres est appelée d'une manière particulière sur cette vente. Les articles peuvent être vus et offrent un placement bon placement, on peut en voir une liste complète à la Press Fire Proof.

Par ordre du colonel D. G. Sawtelle, Q. M. en chef,
F. J. STRANG,
12 juin—19 Bvt. Lt Col et A. Q. M

Vente importante de Propriétés du Gouvernement.

Par JULIAN NEVILLE
H. M. Van Solingen, encanteur,
Bureau—Commercial Place, No 11.

IL sera vendu, à l'enchère publique, VENDREDI, 29 juin 1866, à Greenville, Lne, les propriétés suivantes, savoir—

Un magasin à fourrage, 280 sur 56, contenant 100,000 pieds de bois, 100,000 bardeaux, 20,000 briques et 80 portes.

Une moulin à fourrage, 100 sur 40 pieds, contenant 30,000 pieds de bois, 30,000 bardeaux, 20,000 briques, 20 fenêtres et châssis—1 machine à vapeur, cylindre de 11 pouces, 18 pouces de jeu, 1 bouilloire, 1 cheminée au dre de 5 pouces, 5 pouces de fer, 6 portes.

Une bâtisse servant de water-vias 32 sur 22 pieds, contenant 80,000 briques, 10,000 pieds de bois, 12,000 bardeaux, 1 locomotive, bouilloire, 1 cheminée, 2 pompes Northington Woodward, cylindre de 8 pouces et 8 pouces de jeu, 1 abreuvoir, 30 sur 30 sur 5 pieds.

Une boutique de forgeron, 20 sur 40 contenant 25,000 pieds de bois, 12,000 briques, 15 jarres et 15 fenêtres—1 maison (mess house) 30 sur 20 pieds, ayant environ 2,100 pieds de bois et 2,100 pieds de tuyaux en fer battu.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

La vente commencera à 11 heures du matin.

Par ordre du colonel C. G. SAWTELLE,
Quartier-maître en chef,
F. J. STRANG,
12 juin—19 Bvt. Lt Col et A. Q. M

AJOURNEMENT

De la vente du chemin de fer de la rue St-Joseph.

PAR JULIAN NEVILLE,
H. M. VAN SOLINGEN, encanteur
Bureau, Commercial Place, No 11

SAMEDI, 30 juin 1866, il sera vendu à l'encan public sur la Levée, au pied de la rue St-Joseph, les matériaux suivants faisant partie du Chemin de fer militaire des Etats-Unis, qui s'étendait de la rue St-Joseph et la Pontchartrain—une distance de dix milles, à savoir—

4,500 barres de chemin de fer du poids de 1,[...] livres,

2,200 plaques de fer Flatirbar,
4,140 verrous do do do
6 aiguilles de rapport,
7 do do do [Frogs]
1,616 chaises de chemin de fer en fer fondu et battu,
4,536 (plus ou moins) lisses transversaux,
5,[...] livres fer à chemin (plus ou moins)
1 lot de 20,000 pieds de bois de chêne,
10 Truck Guages
3 courroies en bois,
1 décrouillon en bois,
4 vissoriums,
1 locomotive, l'Orléans,
1 bâtisse de 16 pieds sur 60 pour le fret
1 do de 16 pieds carré servant de bureau

La vente commencera à 10 heures du matin.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Par ordre du colonel C. G SAWTELLE,
Quartier-maître en chef,
F. J. STRANG,
Lieutenant-colonel brevt. et agissant quartier-maître
14 juin

Mme LA BLANCHE,

LA clairvoyante la plus extraordinaire du monde, peut être consultée à sa résidence,

Rue Bienville, No 162.

Elle est, sans contredit, la seule clairvoyante naturelle dont on ait encore entendu parler. Personne ne devrait négliger d'aller se convaincre de l'étonnante faculté de Mme La Blanche dont les succès et médecine sont connus à la Nouvelle-Orléans et dont la réputation est répandue dans le monde. [...]

Mme La Blanche

graduée dans ces différentes branches de l'anatomie obstétrique, et a fait une étude des maladies auxquelles sont sujettes les femmes et les enfants, [...]

Les consultations sont gratuites pour les pauvres—heures de matin à 8 heures du soir.

Rappelez-vous que le cabinet et la salle de réception sont au No 162 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux îlets au-dessous de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans. 12 juin—3m

CORS, OIGNONS, ONGLES DEFORMES, GONFLEMENT DES ARTICULATIONS, déplacement de tarses et toutes les affections et maladies du pied guéries par le Dr. S. M. BARNETT, chirurgien pédicure, rue CANAL No 166. Il est recommandé par les médecins et les chirurgiens de la ville. Toutes les consultations sont [...] Il parle le français [...]